

SAVEZ-VOUS COMMENT IDENTIFIER ET SIGNALER UN MOUSTIQUE TIGRE ?



Le moustique tigre « *Aedes albopictus* » peut être le vecteur de maladies graves telles que la Dengue, le Chikungunya ou le Zika. Ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain depuis les années 2000. À ce jour, il n'est pas considéré comme implanté en Normandie.



1. COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



Il est très petit
(environ 5mm) ;



Il a des rayures
noires et blanches
(pas de jaune) ;



Il vit et pique le jour
(principalement tôt le matin
et au coucher du soleil).



Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?
Vous souhaitez le signaler ?

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Afin de signaler la présence d'un moustique tigre, il faut que vous disposiez :

- d'une photo d'un moustique tigre à joindre à votre déclaration en ligne,
- ou d'un moustique dans un état permettant son identification et correctement conservé (dans un petit contenant ou scotché sur une feuille de papier par exemple, sous enveloppe timbrée à l'adresse suivante : FREDON Normandie, 1 rue Léopold Sédar Senghor - 14 460 COLOMBELLES).



2. COMMENT PRÉVENIR SON IMPLANTATION ?

Le moustique tigre pond dans des petites collections d'eaux stagnantes des habitations et se déplace peu. Pour éviter son développement, il faut le priver d'eau. Pour cela, les bons gestes à adopter :

- Vider régulièrement les soucoupes, pots de fleurs, seaux, arrosoirs etc. ;
- Ranger le matériel de jardin et les jouets d'extérieur ;
- Entretenir les évacuation d'eau extérieures (gouttières, rigoles) ;
- Couvrir les réserves d'eau d'un filet moustiquaire ou de tissu.



3. COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?

- Portez des vêtements couvrants et amples ;
- Équipez portes et fenêtres de moustiquaires ;
- Pour toute utilisation de produits répulsifs, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.